

Reconversion professionnelle

Par **Ashâa**, le **09/06/2022** à **22:37**

Bonsoir je me présente Natacha BOUCAUD . En effet je me suis inscrite à Paris 1 pantheon pour une reprise d'étude en capacité de droit. Je me suis arrêté au bac que je n'ai pas obtenu ensuite je me suis engagée dans l'armée. A l'époque je fuyait les conflits familiaux et cherchait l'indépendance. Et à 40 ans après avoir complètement passer ma vie à me chercher. Je suis revenue vers mon premier rêve travailler dans le droit. Après l'obtention de mon diplôme j'opterais pour une licence pro droit immobilier. Pensez vous que ma candidature sera acceptée car même en étant mère célibataire cela ne me demotive point.en vous remerciant de votre patience, je vous envoie que de bonne vibrations Ashâa

Par **Floris22**, le **10/06/2022** à **18:40**

Bonsoir

Pourquoi ne pourriez vous pas réussir ou voir votre candidature refusée ? La volonté, c'est un gage de réussite.

Je tiens aussi à vous préciser que dans certaines facs, si vous avez plus d'une certaine moyenne dans votre capacité de droit, vous pouvez passer directement en L2

Par **D-Fens**, le **17/07/2022** à **19:28**

Il est facile de s'inscrire en capacité de droit, ils acceptent tout le monde. C'est la propédeutique aux études de droit, accessible même à ceux qui n'ont pas de baccalauréat. Je suis moi aussi en reprise d'études, mais une fois que j'ai compris en quoi consistait la capacité, je conseille plutôt d'attaquer directement la licence.